

LOI SUR LES PRODUITS LAITIERS DU CANADA

ÉTABLISSEMENT DE NORMES NATIONALES— RÉGLEMENTATION DU COMMERCE

L'hon. Alphonse Fournier (au nom du **ministre de l'Agriculture**) propose que la Chambre se forme en comité à la prochaine séance pour étudier un projet de résolution ainsi conçu:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure pour abroger les Parties I et II de la loi de l'industrie laitière et les remplacer par une nouvelle loi intitulée: loi sur les produits laitiers du Canada, en vue d'établir des normes nationales à l'égard des produits laitiers et de réglementer le commerce interprovincial et international de ces produits.

La mesure pourvoit à la nomination d'inspecteurs, de classeurs et d'autres personnes nécessaires à l'application et à l'exécution de la loi.

—Informé de l'objet de cette résolution, Son Excellence l'Administrateur en recommande l'examen à la Chambre.

(La motion est adoptée.)

PENSIONS

EX-MILITAIRES ATTEINTS DE TUBERCULOSE—TÉ- LÉGRAMME DE TRANQUILLE (C.-B.) AU SUJET D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (**premier ministre**): Monsieur l'Orateur, pour donner suite à la question que m'a posée, hier, le député de Kamloops (**M. Fulton**), je suis allé aux renseignements et j'ai appris qu'un télégramme censé adressé, non affranchi, de Tranquille avait été apporté au bureau du premier ministre où, selon la règle générale suivie par ce bureau, on a refusé de l'accepter contre perception.

QUESTION AU SUJET D'UN DOSSIER

LA "C.D. HOWE COMPANY LIMITED"

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Léon Balcer (**Trois-Rivières**): J'ai une question à poser au secrétaire d'État. Le vendredi 18 mai, j'ai demandé des renseignements au sujet de certains contrats du gouvernement. Ma question figure à la page 10 du *Feuilleton* de ce jour-là. Le lundi 21 mai, ma question était transformée en ordre de dépôt de documents. J'aimerais savoir quand j'obtiendrai vraisemblablement ce dossier.

L'hon. F. G. Bradley (**secrétaire d'État**): J'irai aux renseignements et tâcherai d'obtenir le dépôt de ce dossier.

[**M. Knowles.**]

LE LOGEMENT

PROGRAMME DE CONSTRUCTION DANS LES ZONES DE DÉFENSE—PRIORITÉ À L'ÉGARD DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gordon Graydon (**Peel**): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Ressources et du Développement économique. A-t-il l'intention d'annoncer prochainement la politique ministérielle au sujet d'un programme fédéral de construction de maisons dans les zones de défense? Les journaux...

Des voix: Règlement!

M. Graydon: ...l'ont donné à entendre.

L'hon. Robert H. Winters (**ministre des Ressources et du Développement économique**): Je ne puis que répéter que le Gouvernement étudie sérieusement la question du logement en général et que toute décision concernant la politique ministérielle sera annoncée dès qu'elle sera arrêtée.

M. Donald M. Fleming (**Eglinton**): Le ministre a-t-il bien dit à London hier, comme le rapportent les journaux d'aujourd'hui, qu'il ne sera pas accordé de priorité à l'égard des matériaux de construction en faveur des entreprises publiques ou privées de construction de logements?

L'hon. M. Winters: Je n'ai pas lu la nouvelle dont parle le député. Ce que j'ai dit à London hier, c'est qu'aucun régime de priorité n'a été arrêté à l'égard d'un programme de construction qui serait prévu sous l'empire des dispositions de l'article 35 de la loi nationale sur l'habitation.

DÉFENSE PASSIVE

LE MATÉRIEL REQUIS PAR LES MUNICIPALITÉS A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gordon Graydon (**Peel**): Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dont relève maintenant la défense passive, nous dirait-il si l'on a envoyé une lettre circulaire ou d'autres communications aux municipalités du pays leur demandant d'établir le montant d'argent et le matériel qu'il leur faut pour réaliser le programme de défense passive? Je pose la question car le directeur a déclaré que les municipalités n'ont pas répondu aux appels.

L'hon. Paul Martin (**ministre de la Santé nationale**): Le député n'ignore pas que c'est aux provinces que les municipalités feraient parvenir leurs réponses. Les municipalités dépendent entièrement des provinces. Je sais que des pourparlers sont en cours.

M. Graydon: Ce n'est pas ce que dit votre directeur.